

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Mardi 4 novembre 2025 – 18 h

Présents :

- Représentants de la mairie : Mme Meode, Mme Kreutzer
- Parents d'élèves : Mme Desvé, Mme Guignard, Mme Péridont- Larfarge, Mme Rousseau, Mme Bouquet, Mme Creen, Mme Martin
- Enseignantes : Mme Bakan, Mme Fortuna, Mme Guy, Mme Chauveau, Mme Casanave, Mme Bessonneau, Mme Budynek, Mme Philippe, Mme Raude, Mme Jolly
- ATSEM : Mme Marchetti Géraldine
- PAPJ : Axel Espio, remplaçant de Shaya Manthe, Mme Hocqueloux

Excusés :

- Mme Puisais, Inspectrice de l'Education Nationale
- DDEN
- Les membres du RASED

1. Présentation des membres du conseil d'école

Un tour de table est réalisé pour présenter l'ensemble des participants.

2. Approbation du dernier procès-verbal du conseil d'école

Le dernier procès-verbal est approuvé par tous les membres du Conseil d'école.

3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Nombre d'inscrits	Nombres de votants	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages exprimés	Taux de participation
339	192	22	170	56,64 %

La participation est de 56,64 %. C'est en légère baisse par rapport à l'année scolaire dernière (57,89 %).

- Les parents élus sont Mme Crenn, M. Faidy, Mme Charpentier, Mme Ruiz, Mme Bouju, Mme Boudoire, Mme Fely, Mme Rousseau, Mme Guignard, Mme Péridont – Lafarge.
- Les parents suppléants sont Mme Gauchet, M. Bessou, Mme Bouquet, Mme Martin, Mme Guernalec et Mme Monfeuillart.

4. Bilan de la rentrée 2025

Au niveau des enseignantes, il y a l'arrivée de nouvelles enseignantes, + Lucile (stagiaire) Mme Bessonneau en CM1-CM2 sur la décharge de direction (le lundi et le vendredi). Mme Murru complète Mme Jolly le jeudi et Mme Guy le vendredi, Mme Boussion remplace Mme Le Panse le vendredi.

A ce jour, deux AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) sont présentes dans l'école : Mme Mollet et Mme Lemee.

L'équipe du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficultés) se compose d'Audrey Arnaud (enseignante spécialisée pour l'aide relationnelle), de Céline Descat (enseignante spécialisée pour l'aide pédagogique) et de Morgane Le Borgne (psychologue scolaire qui sera présente à partir de janvier).

Pour cette rentrée 2025, les effectifs sont les suivants au vu des nouvelles inscriptions et radiations :

Niveau	PS 33	MS 21	GS 28	CP 19	CE1 32	CE2 35	CM1 25	CM2 40	
Effectif de classe	PS MS 24	PS MS 22 + 1 en janvier	MS GS 24	GS CP 23	CP CE2 24	CE1 CE2 25	CE1 CE2 26	CM1 CM2 21	CM1 CM2 22

Soit un total de 233 élèves actuellement.

Il y aura un gros départ de CM2 et un petit effectif de petite section (16 pour le moment) pour l'année prochaine.

5. Travaux et équipement de l'école

Les travaux de l'école ont continué durant l'été. Certaines classes élémentaires sont toujours dans des préfabriqués : ce sont les mêmes que l'an dernier. Il y a toujours deux entrées : une en maternelle et une en élémentaire, pour des questions de sécurité.

Au vu du nouveau chantier, une conseillère départementale sur la sécurité (Mme Gomes) est venue avec un conseiller pédagogique de circonscription (M. Drapeau). Il n'y a pas eu de note négative de leur part.

L'école remercie la mairie pour les travaux réalisés au cours des semaines. Chaque mardi, la directrice envoie la liste des travaux au service technique. De ce fait, certaines demandes sont sollicitées auprès de la mairie.

Concernant les travaux de la future école, Mme le Maire s'étonne que des parents affirment ne rien savoir du chantier : à travers le bulletin municipal qui est distribué tous les mois, la mairie informe les Vérinois des travaux de l'école. De plus, une visite a été organisée pour ceux qui souhaitaient visiter le chantier. Une nouvelle visite sera d'ailleurs proposée en décembre avant les vacances de décembre avec l'architecte, pour les parents.

Tous les mardis matins, Mme le Maire et Mme Kreutzer assistent aux réunions de chantier. Mme le Maire est fière d'annoncer que cette nouvelle école est la moins chère du secteur pour sa réalisation (4 millions d'euros). Mme le Maire se démène pour obtenir toutes les subventions possibles. Par exemple, face au refus de DETR (subvention attribuée par l'état), Mme le Maire n'a rien lâché et elle a eu la confirmation vendredi dernier que 98 000 euros de DER seraient attribuées à la commune en 2025. Au final, le montant des travaux de la nouvelle école sont couverts à 70% par les subventions. Seul reste 1 million d'euros à la charge de la commune sur les 4 millions d'euros.

Les travaux ont été divisés en plusieurs tranches :

1. Le bâtiment élémentaire : Les travaux sont toujours en cours. Dernièrement, les peintures ont été réalisées et le carrelage dans les vestiaires a été posé. Prochainement, ce seront les faïences dans les sanitaires qui seront posées, ainsi que le lino dans les classes (en janvier). Au préalable, en décembre, seront mis en route les panneaux photovoltaïques et le chauffage. La cour sera réalisée en janvier.
2. Le bâtiment restauration : les travaux sont en cours. Le chantier du restaurant scolaire avance très vite. La phase de finition est prévue en avril. Dernièrement, la dalle a été coulée. La semaine prochaine, l'élévation sera réalisée. Prochainement, le bâtiment sera clos fin janvier et l'électricité sera réalisée en février.

3. Le bâtiment maternelle et administratif : à partir des vacances de février, la permutation, dans les préfabriqués, des classes élémentaires par les classes de maternelle est prévue. Les classes de l'élémentaire actuellement dans les préfabriqués seront déménagées dans le nouveau bâtiment lors de la première semaine des vacances. Les classes de l'élémentaire du bâtiment administratif migreront également dans le nouveau bâtiment à ce moment-là. Puis le déménagement des classes de maternelle dans les préfabriqués se feront lors de la deuxième semaine des vacances. Le modulaire des toilettes sera changé pendant les vacances de février pour que les toilettes soient adaptées aux élèves de maternelle. Les travaux prévus en maternelle sont des travaux de rénovation énergétique : désamiantage, changement des huisseries, abaissement des plafonds...

L'ensemble des travaux devrait être fini pour la rentrée 2026.

Quelques modifications ont été prévues en raison des impératifs du chantier :

- L'entrée et la sortie des classes élémentaires se fera par la rue de la Verrerie. Cependant, le grand portail servira toujours à l'entrée du chantier donc un nouveau portail sera posé entre le coin du nouveau bâtiment et le poteau sur lequel est rattaché le grand portail déjà existant. Ce nouveau portail servira d'entrée et de sortie pour les classes élémentaires.
- Le chantier sera cloturé à partir du coin des toilettes du nouveau bâtiment.
- Mme Thomas soulève le problème des engins de chantier aux abords de l'entrée de l'école à l'arrivée des élèves le matin et à la sortie le soir. Il faudra donc que les engins de chantier et les camions décalent leurs horaires pour ne pas arriver en même temps que les élèves. De plus, Mme le Maire ajoute qu'un agent municipal sera posté le long de la route pour sécuriser l'entrée dans l'école.
- L'entrée des élèves de maternelle se fera par l'actuel portail gris des travaux. En ce qui concerne la cour de maternelle, en raison de la présence du chantier, les élèves de maternelle ne pourront plus rejoindre la cour élémentaire. Les cours de maternelle seront donc l'espace enherbé autour des algecos et l'espace devant l'entrée maternelle actuelle. Ces espaces restreints ne pourront accueillir qu'une classe à la fois.

Bâtiment PAPJ :

Pour l'instant, les locaux de PAPJ sont le haut de la salle des fêtes et la salle habituelle élémentaire.

Pour les travaux à venir, une maman d'élève rappelle que la maison Crassin avait été proposée pour accueillir les élèves de l'élémentaire. Cela ne peut pas se faire en raison d'un problème de remontée dans les canalisations et le fait qu'il n'y a qu'une seule toilette.

Il n'y a pour le moment pas de date précise pour les travaux dans la salle PAPJ. Si besoin, l'accueil pourra se faire à Saint Médard et la commune pourra emmener les enfants avec le minibus.

Les futurs locaux PAPJ seront sur l'aile du restaurant scolaire qui donne sur le parc. Il y aura une entrée autonome, une salle dédiée et une salle supplémentaire commune.

6. Vote du règlement intérieur

Mme Budynek présente les différents articles du règlement intérieur.

Les modifications suivantes sont souhaitées par l'équipe enseignante :

- Partie 1 : enlever la phrase "et ne pas traverser le parloir enseignants" car il n'y en a plus
- Partie 3 : enlever les horaires des récréations qui sont échelonnés pour cette année et ajouter "les enfants de l'élémentaire seront autorisés à sortir seuls"
- Partie 4 : transformer la phrase "des informations sont transmises numériquement aux parents via Educatable"
- Partie 5 : modifier le titre en l'appelant "Documents de rentrée". Enlever "le plus grand soin doit être apporté dans sa rédaction" et ajouter "individuelle accident" et "responsabilité civile"
- Partie 6 : enlever la notion de fiches de suivi à la cantine car il n'y en a plus.

- Partie 7 A2 : enlever “la communication avec les responsables est privilégiée” car il est déjà noté “une autorisation des responsables est requise.”
- Partie 7 A3 : remplacer “bilan scolaire” par “observation”
- Partie 7 C : rajouter qu'un règlement de cour est diffusé et signé à la rentrée scolaire.

Le règlement est adopté par le Conseil d'école. Il sera envoyé par la directrice aux familles pour signature.

7. Budgets

Budget Mairie :

- Crédits de fonctionnement : 42 € par élève
- Des commandes de fournitures ont été effectuées avant la clôture du budget.
- La clôture du budget a lieu en décembre.

Budget Coopérative scolaire :

Au 4 novembre, le budget « Coopérative » est de 4241,99 €. Sera déduit, l'adhésion à l'OCCE qui coûte 683,20 € à la coopérative. Le budget total est donc de 3558,79 euros. Au début de l'année, il restait 3 168 € sur la coopérative. La participation des familles (52 familles) a permis de récolter 1252 €. Un don de 8 000 € de Lucile et Compagnie sera versé à la Coopérative. L'école remercie donc l'association pour ce don ainsi que la Mairie.

La présidente de l'association Lucile et Compagnie demande si les enseignants préfèrent un don directement à la coopérative ou plutôt que l'association garde l'argent et paie des intervenants comme l'année passée. Les projets n'étant pas tous finalisés, les enseignants reviendront vers Lucile et Compagnie pour faire part de leur choix.

La présidente de Lucile et compagnie annonce qu'il reste également un montant aux alentours de 800 € pour la maternelle. Les enseignantes de maternelle ont réalisé un devis pour de nouveaux vélos et sont en attente du retour de la mairie, puisque c'est la mairie qui est la seule à pouvoir régler sur le site de la SADEL. Lucile et Compagnie remboursera ensuite la Mairie. Mme le Maire valide oralement la transaction.

8. Projets d'école et de classes

Projet d'école

Suite à l'évaluation d'école, le projet d'école a été formalisé l'année scolaire dernière par les enseignantes. Il court jusqu'en 2028. Mme Budynek présente les différents axes stratégiques de cette année scolaire :

- **Consolider la dynamique pédagogique de l'école**

Besoins identifiés : une harmonisation des outils et des pratiques et une appropriation du plan mathématiques (formation des enseignantes)

Actions prévues : matériel en commun, cahiers réutilisables sur plusieurs niveaux(ex cahiers de poésies), échanges de service et décroisement, méthodes à harmoniser (exemple : Méthode de Singapour)

- **Poursuivre les actions en faveur du bien être des élèves, des enseignants et du lien école / famille**

Besoins identifiés : des conflits / des faits de violence, des travaux importants dans l'école, une harmonisation dans les règles de vie

Actions prévues : mise en place de règles communes, pratiquer les messages clairs, poursuivre l'application Educatable, thématique fédératrice (année 2025-2026 : les contes et les légendes)

- **Renforcer l'accompagnement des enseignants pour la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers**

Besoins identifiés : manque de formation des enseignantes, manque d'accompagnement des élèves à besoins particuliers

Actions prévues : se former en équipe, renforcer les outils pédagogiques, travailler en équipe avec le RASED (aller vers des prises en charge groupées)

Dans les faits, la formation est malheureusement restreinte et soumise aux choix de l'inspection. Le RASED est également peut présent en raison de la taille du secteur sur lequel il opère. Le projet d'école sera réajusté en fonction des bilans de fin d'année.

Projets de classes

Les projets prévus sont les suivants :

- La Ludomobile pour toutes les classes qui bénéficient d'une heure pour découvrir et participer à des jeux. L'école remercie la Mairie pour ces temps.
- Le thème des contes et des légendes
- La bibliothèque pour toutes les classes
- Le programme pHare est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles. L'objectif étant d'améliorer le climat scolaire et le bien être à l'école en améliorant la prise en charge des situations de harcèlement. Dans ce programme, il y aura deux personnes sensibilisées à cette méthode : Mme Jolly ainsi que Mme Thomas, elles resteront les référentes pour cette année scolaire.
- Enfance et partage de la GS au CM2 pour discuter des droits des enfants et des sensibilisations à la violence pour les plus grands.
- Mise en place de conseil de délégués : deux délégués élus dans chaque classe de l'élémentaire. Les délégués seront réunis lors d'un conseil avec la directrice et les partenaires le cas échéant pour améliorer le climat de l'école (propositions des élèves, problèmes rencontrés...). Le premier conseil des délégués aura lieu en décembre.

Pour la maternelle :

- Deux séances de jeux coopératifs avec l'OCCE
- Une sortie au chateau de saint-Jean D'Angles – Le château de Mélusine (le choix du chateau est toujours en réflexion)
- Aller au cinéma pour visionner un conte ou faire venir un conteur à l'école pour Noël

Pour les PS /MS :

- Une collation pour l'éveil au goût et la découverte des fruits de saison
- La semaine du goût autour des couleurs + une dégustation de pains offerte par la boulangerie de Vérines
- La classe de dehors à partir du retour de la Toussaint

Pour les GS:

- 8 séances de piscine à Palmilud du 23 mars au 3 avril

Pour le cycle 2 (du CP au CE2) :

- Un décloisonnement en "Questionner le Monde" et en Anglais trois fois par semaine de 14 h à 15 h. CP Les GS sont à ce moment-là avec Mme Casanave ou Mme Jolly en phonologie et découverte du monde.
- Aisance aquatique : pour les GS et les CP, 8 séances à Palmilud du 23/03 au 03/04, le matin (10h40 – 11h20 dans l'eau). Merci aux parents qui se sont inscrits pour passer l'agrément.

- Course du muscle : 05/12 après-midi, toutes les classes du cycle 2 participeront à une course pour le Téléthon organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Vérines au stade. Les GS de la classe GS-CP feront un parcours.
- En projet : visite du château des aventuriers à Avrillé (85) le mardi 23 juin. Devis 1 089 €, bus 1 400 euros. Projet subventionné par le Sivom à hauteur de 8 € par enfant.
- Olympiades : pour les 4 classes du cycle, jeudi 2 juillet, au stade comme l'an dernier s'il est disponible.
- 100ème jour : prévu normalement pour les CP (début avril), mais en questionnement avec les différents niveaux des classes (GS et CE2 ?)
- CP-CE2 : une demi-journée de découverte d'ateliers scientifiques en lien avec les programmes est en réflexion (après le déménagement des classes)
- les 4 classes : visite de la médiathèque, animation sur les très vieux contes envisagée, attente du retour de la médiathèque
- CE1-CE2 (2), Mme Guy : lecture de contes par les élèves aux classes de maternelle. Puis projet d'écriture d'un conte par les élèves, en vue d'aller le lire ensuite aux élèves de maternelle.

Pour le cycle 3 :

- « Course du muscle » : Les élèves des classes de CM1/CM2 participeront à une course pour le Téléthon organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Vérines l'après-midi du vendredi 29 novembre. Le parrainage des enfants permettra de récolter des dons pour le Téléthon. Un goûter ainsi qu'un diplôme sera remis à chaque enfant à l'issue de la course. Un dépliant sera donné aux familles pour parrainer.
- Un échange de services : Mme Fortuna enseigne l'histoire, Mme Bakan enseigne la géographie et Mme Budynek enseigne les sciences.
- La natation pour les CM1 au mois de décembre et janvier (du 15 décembre au 9 janvier à la piscine de Palmilud)
- La voile pour les CM2. L'agglomération prend en charge le coût du transport. Il n'y a pas besoin de parents agréés mais tous les élèves devront avoir le pass nautique (passé en CM1). La voile a eu lieu du 29 septembre au 3 octobre et c'est très bien passé. Certains élèves avaient quelques appréhensions, mais qui se sont vite envolées.
- Les élèves participeront au Festival International du Film du Livre d'Aventure de La Rochelle. Cela se fera le vendredi 21 novembre le matin.
- L'EMS (Equipe Mobile de Sécurité) viendra pour faire une sensibilisation au harcèlement auprès des CM1 CM2 le mardi 18 novembre.
- En projet : sortie au Puy du Fou le mardi 23 juin (devis en cours d'un montant de 1 547 € pour les entrées du parc, devis en cours pour les bus : plus de 2000 euros pour le moment).
- Le permis internet pour les CM2 avec la Gendarmerie de Nuaillé d'Aunis pour travailler sur le cyberharcèlement et les dangers d'internet. La passation se fera le 9 janvier. (CM1 à la piscine). En amont de la passation de ce permis, un kit gogique est fourni aux enseignantes pour travailler les ateliers de prévention. Les gendarmes viennent faire la passation du permis.
- Demande auprès de la médiathèque : en attente

Pour la classe de CM1-CM2 de Mme Budynek :

- La classe est inscrite sur un projet de biodiversité. Cela est financé par la CDA. Il y a trois séances avec un intervenant de la LPO et une sortie qui sera organisée. Une intervention a déjà faite en classe et la suivante est prévue en janvier. Une séance avec les familles sera prévue pour créer des gîtes et des nichoirs pour les oiseaux (chauve-souris...) dans la commune de Vérines. La mairie sera sollicitée pour installer les nichoirs.

Pour la classe de CM1-CM2 de Mme Bakan :

- Correspondance scolaire avec le Canada. Les élèves écrivent en anglais et en français.

Pour la classe de CM1-CM2 de Mme Fortuna :

- Des projets qui dépendent du budget : travail autour des contes, aller au musée d'histoire naturelle avec un atelier (mais payant). Mme le Maire va essayer d'agir en vue d'une gratuité de l'atelier.

Pour rappel, les bus sont dorénavant gratuits pour les élèves de primaire: il serait profitable que les parents s'inscrivent et fassent la demande de carte sur yelo. Cela permettrait de faire baisser significativement le coût des sorties dans l'agglomération. Un rappel sera fait sur Educartable.

9. Evaluations nationales

Des évaluations nationales pour tous les élèves de l'élémentaire ont eu lieu durant le mois de septembre en français et en mathématiques. Il s'agit d'un repère pour les enseignants afin de choisir la démarche la plus adaptée pour la réussite de chaque élève. Une seconde passation pour les élèves de CP aura lieu en janvier.

10. Bilan sécurité : incendie – PPMS

Le premier exercice incendie a été réalisé le 13 octobre. L'exercice s'est déroulé correctement, sans bousculade. Deux points de rassemblement : un pour l'élémentaire vers la mairie, un pour la maternelle / CP dans le parc). Les élèves ont été prévenus de l'exercice. La problématique qui a été relevée est que tous les boîtiers n'étaient pas reliés entre eux. Les boîtiers de la salle des maîtres et des toilettes fonctionnent, ceux dans les classes des préfabriqués non. Il manquait également le panneau de rassemblement dans le parc pour les classes maternelles et GS/CP.

La Mairie en a été informée de ces dysfonctionnements. Un deuxième exercice aura lieu durant l'année : les élèves ne seront pas prévenus.

Un exercice PPMS « attentat-intrusion » sera réalisé le 17 novembre 2025. Il s'agit d'un exercice de confinement. Cela durera environ 20 minutes. Les parents seront prévenus de cet exercice.

Un PPMS « risques majeurs » (tempête) sera également réalisé au cours de cette année scolaire.

11. Questions des parents

Cantine

Peut-on envisager une rencontre avec la mairie et le prestataire pour discuter de la qualité des repas ?

Y a-t-il une possibilité de réintroduire des repas cuisinés sur place à moyen terme ?

Ces questions sont redondantes par rapport à la diffusion d'un message de Mme le Maire sur Educartable par la directrice. Elle ré-explique qu'avec les travaux, il y avait une obligation de restauration en liaison chaude. C'est le prestataire Rochefort Ocean qui officie jusqu'aux vacances de Noël, il y avait d'ailleurs peu de choix concernant les prestataires disponibles. On est quand même en circuit court, la restauration travaille avec des maraîchers locaux et bio.

Après, la restauration se fera en liaison froide auprès de la cuisine centrale de Dompierre, mais un véhicule sera nécessaire, donc la mairie est toujours en réflexion à ce sujet.

Mme le Maire constate qu'il y a beaucoup de gachis (entre 15 et 20 kg / jour). Le jour du grand repas pendant la semaine du goût, il n'y a jamais eu autant de déchet souligne-t-elle. Les enfants sont incités à goûter, et non gavés comme certains parents peuvent l'énoncer dans certains mails envoyés à la mairie. Ils peuvent également venir se resservir s'ils le veulent. Le grammage est respecté pour chaque catégorie d'âge.

Les menus sont réalisés par une diététicienne qui propose des menus végétariens comme le préconise la loi égaline (1 menu végétarien par semaine). La diététicienne est venue faire des ateliers du goût pendant la semaine du goût.

Mme le maire propose aux parents de venir manger à la cantine (prévenir à l'avance). Et elle peut, également, faire revenir la diététicienne pour davantage d'explications.

Une évaluation du bruit et de l'encadrement pendant la pause méridienne est-elle prévue ?

Quelle est la procédure de contrôle de l'eau utilisée à la cantine ?

Il y a des contrôles réguliers par la société qualize. Dans le nouveau restaurant scolaire, il y aura une fontaine à eau.

Comment mieux prendre en compte les enfants sous PAI ?

Avec les travaux et le prestataire en liaison chaude, Mme le Maire explique qu'ils n'étaient pas en mesure de faire des menus spéciaux puisque pour le moment, il n'y a pas de cuisine sur place. Mme le Maire rappelle d'ailleurs que seuls les paniers repas des élèves ayant un PAI signé sont autorisés. Le prix du repas va augmenter. Aux parents dont les enfants ont un PAI, il sera demandé 1 € symbolique / jour.

Lorsque la restauration passera à dompierre, ce sera sans doute envisageable, mais ce sera difficile.

Travaux

Quel est le calendrier prévisionnel du déménagement dans la nouvelle école ?

Quels aménagements sont prévus pour la sécurité et le confort des élèves (toilettes, cour, température) ?

Peut-on communiquer plus régulièrement sur l'avancement des chantiers ?

Ces points ont déjà été abordés précédemment.

Bien-être et vie scolaire

Quelles actions sont mises en place pour prévenir le harcèlement et les conflits ?

- Réponse dans les projets de l'école.

Peut-on renforcer la formation ou la sensibilisation du personnel sur ces sujets ?

- Concernant l'école, c'est l'Inspection qui décide des formations.

Périscolaire

Une tarification plus souple (moins d'une heure, situations ponctuelles) est-elle envisageable ?

Les tarifs ont été retravaillés l'année dernière, ce n'était plus tenable financièrement pour PAPJ.

Quelle est la marge de manoeuvre pour créer un atelier d'aide aux devoirs ?

C'est quelque chose qui était en place avant et qui est en projet. Cependant, ce temps ne peut être confié à un animateur, il faudrait que ce soit un bénévole qui s'en charge. En tout cas, ce n'est pas possible pendant les travaux.

Comment améliorer la gestion des listes d'attente ?

Il y a deux problèmes : la liste d'attente persistante et le manque de souplesse pour les annulations. Cependant, seuls 10 enfants sont en liste d'attente pour la période de septembre et à Noël. Cela semble raisonnable pour le responsable de PAPJ, d'autant plus que le problème se pose surtout et uniquement les mardis soirs et jeudis soirs.

Le responsable de PAPJ rappelle également que le problème vient aussi de la salle qui n'est pas extensible. Pour ce qui est des vacances, il est toujours possible d'aller sur un autre site comme à Saint Médard par exemple.

Communication école-familles

Serait-il possible d'instaurer un système de rendez-vous réguliers ou de messages courts sur le suivi des élèves ?

- Les rendez-vous sont à la demande des familles : il ne faut pas hésiter à envoyer un message via Educartable pour en demander. Les enseignantes peuvent proposer également. Pour suivre scolairement l'enfant, il y a également la visibilité du cahier du jour ou des travaux à chaque période ainsi que les livrets (Livret Scolaire Unique LSU ou carnet de suivi en maternelle).

Une présence tournante des enseignantes au portail peut-elle être organisée ?

- Il y a un roulement déjà prévu pour le portail : Mme Chauveau ne peut pas être au portail le matin car elle doit accueillir les GS dans sa classe. Chaque enseignante est présente à la sortie. Sinon, il faut solliciter un rendez-vous ou un message sur Educartable. Le matin, il faut également penser que les enseignantes préparent leur classe ou répondent aux mails... Cela ne peut pas forcément être un temps d'échange.

La séance est levée à 20h10.

Présidente du Conseil d'école

BUDYNEK Claire

Secrétaire

Audrey Jolly